

pratiquement non traitées qui se déversent ensuite dans l'océan Pacifique. Les eaux usées des villes du Québec se déversent de même dans le Saint-Laurent et jusque dans l'océan Atlantique. La boue descend les rivières du Manitoba. On s'y inquiétait d'une vaste masse d'eau morte il y a deux semaines. Il y a du pétrole noir partout sur les plages de White Rock en Colombie-Britannique.

Une voix: Black Rock.

M. Wenman: On l'appelle maintenant Black Rock. Malgré tout cela, nous n'avons toujours pas de politique globale sur les eaux.

Je me suis toujours demandé comment toutes ces mesures législatives fragmentaires s'inséraient dans un plan d'ensemble. Quand j'ai interrogé le ministre à la Chambre au sujet de notre politique générale et sur la façon dont tout cela s'ordonnait, le ministre a dit qu'il n'y avait pas de politique globale sur les eaux. Fait surprenant, le premier ministre (M. Trudeau) est du même avis. On n'a pas encore pris de décision à ce sujet, a-t-il dit. Il est grand temps que le premier ministre et le ministre responsable déterminent une politique d'ensemble pour tout le Canada à ce sujet. Ils devraient donner l'exemple au monde dans ce domaine. Après leurs brillants et éloquentes discours dans tout le Canada et le monde entier, ils reviennent chez eux, dans un pays dépourvu de toute politique sur ses eaux.

M. Marchand (Kamloops-Cariboo): Pourquoi ne vous en tenez-vous pas au bill à l'étude?

M. Wenman: Le député sait qu'il n'y a pas de politique à ce sujet et cela l'ennuie. J'aime beaucoup ses remarques enthousiastes. J'ai hâte aussi d'entendre la réponse du ministre.

Le principal défaut du bill à l'étude, c'est d'être une mesure fragmentaire qui ne s'insère pas dans une politique d'ensemble. Je ne suis ici que depuis le 8 juillet dernier, mais j'interroge le ministre depuis ce temps-là pour savoir comment tout cela s'ordonne. L'honorable représentant refuse de me le dire.

M. Marchand (Kamloops-Cariboo): Lisez le bill sur la pollution des eaux arctiques.

M. Wenman: Je sais que le député de la Colombie-Britannique s'inquiète à ce sujet. Cette province a un des plus longs littoraux du monde. Nous avons tout à perdre, mais nous aurions tout à gagner si ce bill devenait autre chose qu'un tigre de papier.

Le bon député de la Colombie-Britannique a parlé du problème concernant les routes des pétroliers. La mesure actuelle est-elle un aveu d'échec en ce qui concerne les routes des pétroliers sur la côte ouest du Canada? Est-ce une sorte d'adoucissement de la résolution du ministre et du gouvernement de bloquer ce projet de route le long de la côte de la Colombie-Britannique? Avons-nous cessé de faire des instances? Va-t-on régler le problème d'une autre façon? J'espère que non. J'espère que la mesure à l'étude vient de la résolution et des idéaux exprimés par le ministre dans le discours que j'ai cité. J'espère que ce sont bien les sentiments qui l'animent et non le souci de dissimuler les lacunes du bill. J'espère que c'est mieux qu'un expédient pour calmer ceux qui exigent du ministre une décision sur l'itinéraire des pétroliers, et que le ministre saura persévérer dans la bonne voie.

Le ministre a entendu deux députés de la Colombie-Britannique exprimer leur inquiétude au sujet de l'itinéraire

Immersion de déchets en mer—Loi

des pétroliers. Qu'est-ce que cela a à voir avec le bill? Le bill va-t-il autoriser le ministre à interdire ces itinéraires aux pétroliers? Nous aimerions avoir une réponse du ministre.

M. Marchand (Kamloops-Cariboo): Monsieur l'Orateur, je me demande si le député permettrait une question?

M. Wenman: Je répondrais bien volontiers à une question.

M. Marchand (Kamloops-Cariboo): Le député peut-il nous donner une idée de la manière dont on pourrait empêcher ces pétroliers de naviguer dans les eaux internationales? S'il peut répondre à cette question, il nous apprendra du nouveau.

M. Wenman: A l'heure actuelle, nous collaborons à l'élaboration d'un droit international à la Conférence sur le droit de la mer. J'espère que le projet finira par être accepté. Ce sera l'instrument de contrôle. J'aime à croire que le gouvernement du Canada a quelque influence sur le Congrès à Washington. Le Canada sera le fournisseur de ressources énergétiques aux États-Unis, charbon, pétrole ou tout autre ressource. Nous vendons actuellement, nous vendrons et nous partagerons ces ressources avec les États-Unis, comme ils l'ont exprimé dans leur politique continentaliste, que je n'approuve d'ailleurs pas. Parce que nous partageons ces ressources, les États-Unis ont une obligation et une responsabilité. Je crois que le gouvernement actuel dispose d'un pouvoir de négociation pour obtenir justice pour le Canada.

Ce sont des outils diplomatiques. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) et le ministre de la Défense nationale (M. Richardson) devraient participer d'une manière ou d'une autre. Ce qu'il nous faut, c'est une politique qui dépasse la portée restreinte de la présente mesure et les perspectives étriquées du cabinet. Les ministres ne coordonnent pas leurs efforts relativement à des questions comme celle de l'itinéraire des pétroliers.

Le ministre s'est rendu dernièrement à Washington. Quelles pressions a-t-elle exercées à propos de l'itinéraire emprunté par les pétroliers? Elle va peut-être nous raconter ce qu'elle a dit aux hauts fonctionnaires américains chargés de la protection de l'environnement ainsi qu'au président des États-Unis. Qu'est-ce que le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en disent? Les députés de la Colombie-Britannique n'en savent pas assez.

L'itinéraire emprunté par les pétroliers pose un problème très important. Le secrétaire parlementaire a dit dans son discours que ce problème est relié au bill. C'est lui aussi, je pense, qui a dit que, même lorsque ces pétroliers ont été déchargés, il reste dans leurs réservoirs 2,000 tonnes de pétrole qu'il faut vidanger quelque part.

Ce genre de loi est en quelque sorte reliée au péché. Elle me rappelle ce qui se passait avant la Réforme: les gens payaient le pardon de leurs péchés. Avec cette loi, on paie pour polluer, on achète un permis de polluer. Le bill présente une autre faiblesse: il n'existe pas d'autorité aux termes du droit international pour faire appliquer la loi. Même si nous l'adoptons, le bill ne recevra pas d'appui international. Il ne s'appliquera pas en haute mer à moins d'un accord. Il n'existe pas d'autorité pour surveiller au niveau international.

S'il est impossible d'exécuter la loi à ce niveau, comment le pourrions-nous localement? Nous devons nous appuyer sur l'autorité souveraine nationale. Toutefois, comment